

Défense des droits
RAIDDAT
en santé mentale

LE GROUPE RÉGIONAL
DE DÉFENSE DES DROITS
EN SANTÉ MENTALE DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Rapport annuel
2017-2018



AIDE

ACCOMPAGNEMENT

INTERVENTION PRO-ACTIVE

ACTION COLLECTIVE

ACTION SYSTÉMIQUE

Mission

La RAIDDAT est un organisme communautaire autonome ayant comme mission principale de défense collective des droits, assortie à un mandat d'aide et d'accompagnement confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Tout au long de son histoire, l'organisme, via ses représentants, a participé à l'avancement des droits et de leur application par sa collaboration à des études, formations, forums et activités de concertation destinés principalement aux intervenants dans le secteur de la santé mentale. Par notre apport à des projets d'envergure nationale, nous participons à des actions politiques visant à faire changer des mentalités et à accélérer la mise en application des initiatives progressistes en matière de respect des droits. Pensons seulement à l'approche de la gestion autonome de la médication en santé mentale et aux principes de l'appropriation du pouvoir mis de l'avant à l'échelle nationale.

L'organisme organise et collabore aussi à des activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation visant à ce que les thèmes principaux qui nous tiennent à cœur fassent partie des conversations et des préoccupations des gens, que les droits et le vécu des personnes soient présents à notre esprit quand nous parlons de marginalisation et de souffrances liées à des problèmes de santé mentale. De plus, un aspect important de la mission de la RAIDDAT est de favoriser la participation des personnes à tous les niveaux des structures de consultation, de décision et d'évaluation des services dont elles sont les utilisatrices.

La RAIDDAT est soutenue principalement par le PSOC, le **Programme de soutien aux organismes communautaires**.

L'exercice de notre mission de base est reconnu et valorisé dans le cadre d'une entente qui respecte le cadre de référence québécois en matière d'action communautaire et surtout reconnue dans le cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale du MSSS.

La RAIDDAT rayonne sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue – région 08.

Géographie



Source : Institut de la statistique du Québec.

Source : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2006/06-914-01.pdf>
http://www.agidd.org/wp-content/uploads/2013/11/cadre_promovigiavecetpoumoi.pdf
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-914-18W.pdf>

Mandat

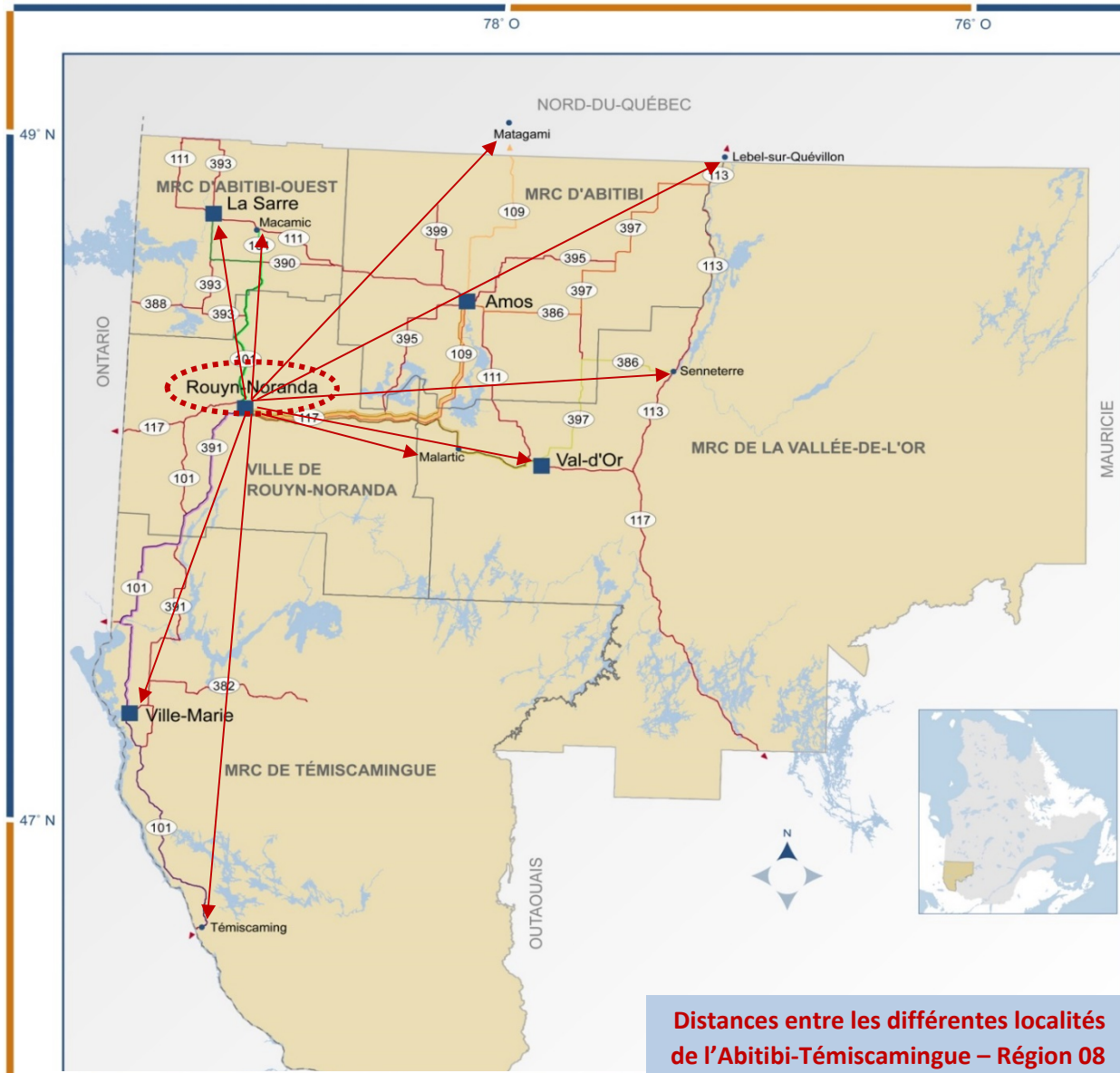
La RAIDDAT est aussi supportée financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice d'un mandat de promotion et de défense des droits, mieux décrit dans un document mis à jour en 2006. Certaines personnes sont aux prises de façon temporaire ou persistante avec des problèmes psychologiques qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également plus susceptibles d'être lésées. L'épuisement, le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut leur paraître extrêmement ardu, voire impossible.

Le mandat d'aide et d'accompagnement confié à la RAIDDAT par le Ministère de la Santé et des Services sociaux est un mécanisme qui assure l'accès aux recours existants. Il comporte cinq volets :

- L'**aide** consiste à informer, préparer et entraîner la personne pour qu'elle puisse accomplir elle-même les démarches requises par la situation.
- L'**accompagnement** consiste à être présent avec la personne et l'assister dans toute démarche visant l'expression d'une requête ou l'utilisation d'un recours.
- L'**intervention proactive** consiste à intervenir, de manière exceptionnelle, à la place de la personne lorsque celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour solliciter de l'aide.
- L'**action collective** représente l'intervention réalisée au bénéfice d'un groupe de personnes ou d'individus isolés dont les problèmes sont de même nature.
- L'**action systémique** questionne le milieu d'intervention dans ses façons de faire en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement ou d'une politique ou encore l'organisation des services d'une région.

Code	Territoire	Population (2017)	Superficie terrestre (km ²)
850	MRC de Témiscamingue	15 404	16 311,09
86042	Ville de Rouyn-Noranda	42 180	5 962,12
870	MRC d'Abitibi-Ouest	20 834	3 323,09
880	MRC d'Abitibi	24 220	7 623,64
890	MRC de La Vallée-de-l'Or	42 423	24 101,03
Total :		145 061	57 320,97
Hors MRC (Autochtones)		3 552	28,75

Cette **carte de l'Abitibi-Témiscamingue – Région 08** est le rayonnement de tout le territoire desservi par la **RAIDDAT** dans un bassin de population comptant un peu plus de 148 613 personnes en 2017. Loin d'être une région centralisée, on peut constater que l'équipe de la RAIDDAT déploie beaucoup d'énergie dans ses distances parcourues en déplacements pour aller à la rencontre de sa clientèle fragilisée, aux quatre coins de l'Abitibi-Témiscamingue.



Distances entre les différentes localités de l'Abitibi-Témiscamingue – Région 08

	LA SARRE	ROUYN-N.	SENNETERRE	VILLE-MARIE	VAL-D'OR	MATAGAMI	TÉMIS.	LEBEL-QUÉ.	MALARTIC	MACAMIC
Amos	A / AR 103 - 206	A / AR 111 - 222	A / AR 85 - 170	A / AR 256 - 512	A / AR 72 - 144	A / AR 183 - 366	A / AR 337 - 674	A / AR 174 - 348	A / AR 64 - 128	A / AR 83 - 166
	LA SARRE	87 - 174	188 - 376	232 - 464	175 - 350	286 - 572	313 - 626	277 - 554	167 - 334	20 - 40
		ROUYN-N.	179 - 358	145 - 290	110 - 220	294 - 588	226 - 452	268 - 536	81 - 162	68 - 136
			SENNETERRE	324 - 648	69 - 138	268 - 536	405 - 810	90 - 180	98 - 196	168 - 336
				VILLE-MARIE	255 - 510	439 - 878	85 - 170	413 - 826	226 - 452	213 - 426
					VAL-D'OR	255 - 510	336 - 672	159 - 318	29 - 58	155 - 310
						MATAGAMI	520 - 1040	357 - 714	247 - 494	266 - 532
							TÉMIS.	494 - 988	307 - 614	294 - 588
								LEBEL-QUÉ.	188 - 376	255 - 510
									MALARTIC	147 - 294

A : Aller / AR : Aller-Retour

Mot du président



Crédit photo : Elvis Roy

C'est un grand plaisir pour moi de siéger en tant que président sur un Conseil d'administration aussi dévoué. Je veux aussi remercier l'équipe de la RAIDDAT 2017-2018 pour l'immense détermination et la qualité de leur travail toujours axé sur la « primauté de la personne ».

Un merci spécial à nos bénévoles qui sont des acteurs exceptionnels et remarquables. Sans l'implication active de bénévoles partout en région, une implication qui va même au-delà du travail quotidien, la RAIDDAT ne pourrait pas autant aller de l'avant. En tant qu'organisme, nous ne serions pas rendus à l'endroit où nous sommes aujourd'hui, sans ces personnes bénévoles, qui font don de leur temps, don de leur cœur et don de soi. Je veux aussi souligner la complicité de la Fondation Martin-Bradley et les autres acteurs qui, sans compter, mettent des heures de bénévolat afin d'amasser des fonds qui sont redistribués pour soutenir le communautaire et les personnes fragilisées, dans le respect des différences.

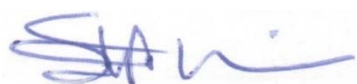
Les acteurs bénévoles sont des coureurs olympiques, des athlètes de la santé mentale qui convergent tous vers le même podium, en mettant au cœur de leur préoccupation « la personne ».

D'ailleurs, chaque personne qui aspire à une certaine sérénité à travers les épreuves, est un coureur olympique qui veut être bien et en santé, et s'approprier le pouvoir d'agir pour elle, en puisant en elle. *Se dépasser soi-même par rapport au but qu'on s'est fixé, malgré les embûches, nous propulse déjà sur le podium.* Ces gens merveilleux, famille et entourage qui nous entourent, y sont pour quelque chose. Grâce à leurs gestes, aussi petits soient-ils, ces acteurs tiennent souvent la flamme allumée dans notre discipline olympique de notre santé mentale de tous les jours, nous aident à maintenir notre équilibre dans le dépassement de soi, et à garder le cap vers le rétablissement.

Pour terminer, il est important de mentionner que durant l'année 2017-2018, la RAIDDAT s'est généreusement impliquée au niveau de la santé mentale en Abitibi-Témiscamingue. Je vous invite à lire le présent rapport annuel afin de constater l'étendue de ses accomplissements.

Aujourd'hui, la RAIDDAT compte plus de **615 membres**. Le Conseil d'administration s'est **réuni sept** fois au cours de la dernière année. Le conseil d'administration et les personnes utilisatrices comptabilisent pour la RAIDDAT un nombre d'un peu plus de **2 400 heures en termes de bénévolat**.

L'équipe de la RAIDDAT peut être fière de ce qu'elle a réussi à réaliser en tant que ressource d'aide et d'information, régionalement. Au nom du conseil d'administration et des membres, **MERCI!**



Stephan Lavoie, président du Conseil d'administration de la RAIDDAT

Participation bénévole des membres du Conseil et des membres de l'organisme

Forum régional en santé mentale 2017 dont le thème était *Mon chemin de vie*.

Organisé par la Table régionale de la santé mentale

Le 4 mai 2017 de 8 h 30, au Centre des congrès de Rouyn-Noranda

Au programme : Conférencière : Chantal Labrecque / Spectacle : Derrick Frenette / Témoignages



Mon chemin de vie

8 : 30
Accueil

9 : 00
Ouverture de la journée
Mot de bienvenue

9 : 15
Conférence de Mme Chantale Labrecque



Directrice générale chez Valpabem, une association pour parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale, Chantale Labrecque est l'auteure du livre *1001 regards pour une solitude*. Dans cet ouvrage, elle partage son récit de vie avec son frère qui a souffert de schizophrénie. Lors de sa conférence, Chantale nous fera part de ce qu'elle a vécu, ressenti, sa détresse... mais aussi ce qui l'a aidée à traverser sainement cette épreuve de vie.

10 : 00
Pause-santé

10 : 15
Suite de la conférence

11 : 30
Pause

11 : 45
Dîner sur place

13 : 00
On bouge!

13 : 20
Spectacle de Derrick Frenette



Originaire de l'Abitibi, Derrick Frenette est un raconteur infatigable offrant une impressionnante performance. Il saura vous captiver par ses monologues au style d'humour rassembleur et son naturel.

14 : 20
Pause-santé

14 : 30
Témoignages

15 : 00
Mot de clôture par la Fondation Brousseau-Dargis
Remerciements
Prix de présence



Il y a possibilité d'acheter des livres sur place grâce à la librairie **La Bouquinerie**.
(Paiement en argent seulement)

La RAIDDAT et deux (2) membres de l'organisme ont participé au Forum régional de la santé mentale 2017. Le but de ce Forum est axé sur la sensibilisation de la santé mentale dont les objectifs sont : amorcer l'éducation populaire sur la réalité de la santé mentale, alimenter le partage et ancrer l'importance de la déstigmatisation. Nos invités ont adoré ce Forum, et celui-ci fut apprécié de tous. Participation de plus de 185 personnes.



Participation à la Grande guignolée des médias de Rouyn-Noranda.

Organisé par la Ressourcerie Bernard-Hamel.

Le 7 décembre 2017 de 7 h à 11 h. Intersection rue Dallaire et Taschereau

Face aux réalités sociétales des dernières années, en considérant que les personnes fragilisées et marginalisées sont victimes et ciblées de manière involontaire et volontaire par celles-ci, en regard au fait de la réalité que vivent les membres de la RAIDDAT, nous avons participé et rejoint les rangs de cette sensibilisation contre la pauvreté en termes de revendication pour que les personnes aient accès à une qualité de vie. Plus de 350 bénévoles, entreprises et organismes ont été présents dans les rues de Rouyn-Noranda pour cette journée de grande collecte!



Objet : Appréciation suite aux ateliers de Guy Parent.

Courriel reçu de : Nancy Kelly

Envoyé : 19 octobre 2017 07:56

Objet : Guy Parent

Salut RAIDDAT!

Le 4 octobre dernier, je suis allée à la conférence de Monsieur Guy Parent, au RAIDDAT. J'aimerais vous remercier d'avoir offert cette belle conférence car je l'ai vraiment appréciée! J'ai tellement aimé l'approche de Monsieur Parent que j'ai décidé de me fixer un rendez-vous individuel avec lui. Je ne l'ai vu que deux fois mais j'ai déjà beaucoup d'outils pour m'aider à diminuer mon anxiété.

Merci pour tout ce que vous offrez aux membres du RAIDDAT!

Bonne journée!

Nancy Kelly

Mot de la directrice générale



La santé mentale, un enjeu qui nous affecte tous, partout, en tout temps. Elle affecte un membre de notre famille ou un ami. Elle affecte un collègue, un employé ou un patient. Elle nous affecte nous-mêmes.

C'est avec fierté que je me retrouve parmi vous aujourd'hui, et je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous qui faites partie du Conseil d'administration, ainsi que tous les membres de l'équipe, pour le support apporté tout au long de l'année 2017-2018. Ce n'« est » pas facile et ce ne « sera » pas facile, mais un vent de changement souffle actuellement. C'est donc avec un réel plaisir que je vous présente quelques constats du travail réalisé par l'équipe de la RAIDDAT, pour l'année 2017-2018.

Il est intéressant de constater l'étendue et la croissance de nos initiatives, de par nos nombreuses participations sur divers comités de travail. Notre présence comme membre auprès de ces comités m'ont aussi permis de remarquer le nombre de personnes qui sont prêtes à engager la conversation, à regarder les choses de façon différente, à réaliser des partenariats.

Ainsi, toutes sont disposées à changer leur propre système pour mieux desservir les gens. Cela nous donne une chance. Une chance que nous pouvons gaspiller ou que nous pouvons saisir pour vraiment améliorer ce qu'on fait pour et avec les personnes fragilisées.

Pour ce faire, on ne doit pas se demander dans ces changements, s'il y aura des gagnants et des perdants. Parce que si on ne change pas, il n'y aura que des perdants. Il faut des objectifs et des initiatives d'améliorations de la qualité des services sur le plan des droits, de nature concrète, tout en collaborant avec les partenaires du secteur de la santé et du communautaire à la protection des droits des personnes fragilisées sur le plan régional en santé mentale.

L'envers de cette médaille est la suivante : comment se donne-t-on la capacité de répondre à la demande, alors que le financement du gouvernement demeure limité ? Selon toute l'évidence, les besoins dépassent largement les ressources.

Particulièrement fière de l'équipe qui a accompli de réelles prouesses en 2017-2018, je suis également convaincue qu'elle poursuivra ce bel essor en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité

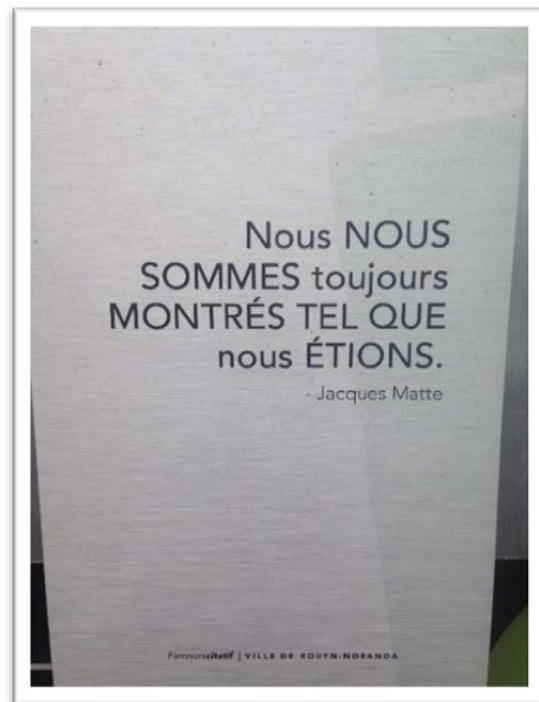
de son travail, qui est bien évidemment axé sur la personne, tout en conscientisant nos partenaires et notre communauté sur les droits.

L'équipe travaille à créer une société qui valorise la santé mentale, qui en fait la promotion et qui aide les personnes aux prises avec celle-ci à mener une vie productive et enrichissante. Le tout, dans un contexte favorable où la personne fragilisée a l'opportunité d'avoir entre les mains tous les outils et les moyens pour développer son plein potentiel, s'approprier son pouvoir d'agir, se rétablir.

En tant que directrice générale de la RAIDDAT, je veux sincèrement vous remercier pour votre **implication significative**, et vous invite à découvrir le travail au quotidien de l'équipe de la RAIDDAT, du Conseil d'administration et des nombreux bénévoles par l'entremise de ce Rapport annuel.

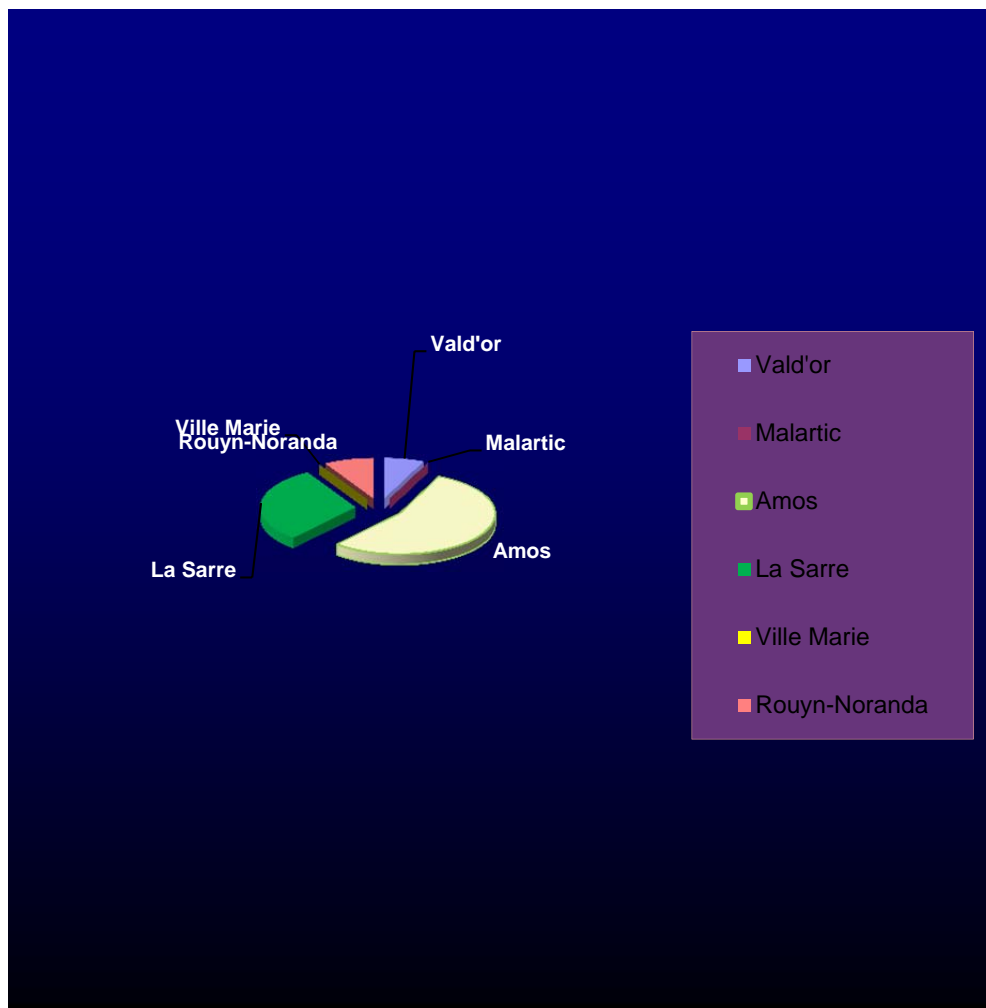


France Riel, directrice générale de la RAIDDAT



Graphiques et tableaux

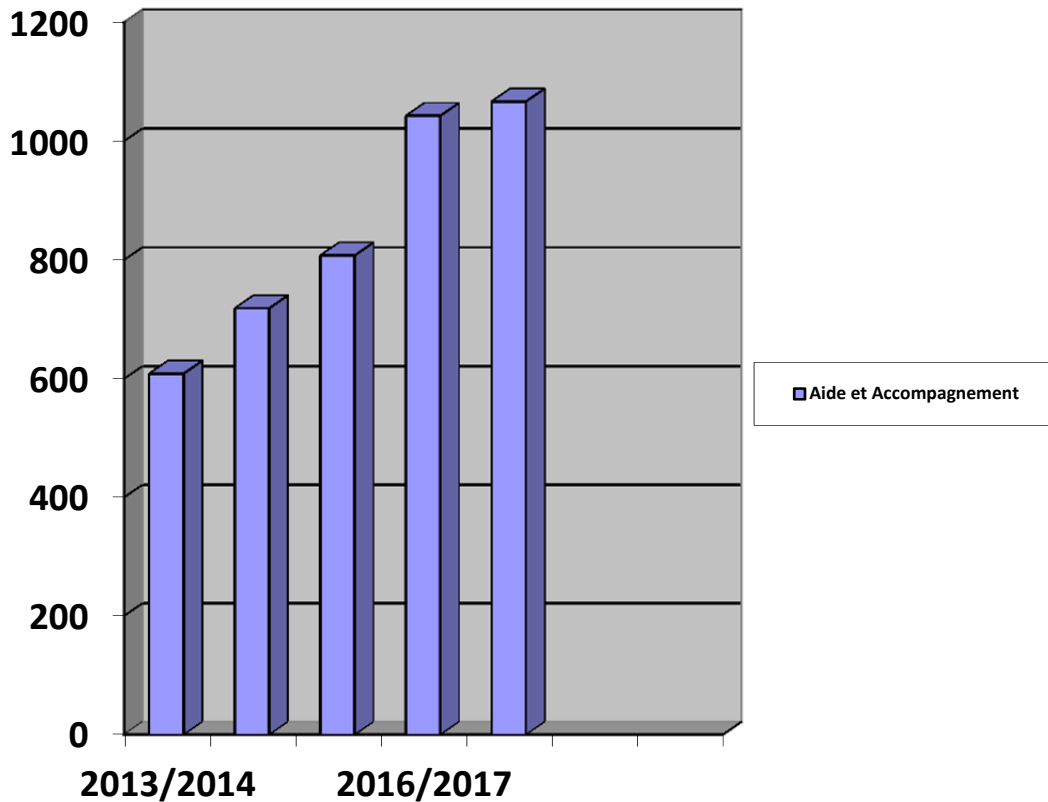
Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou autrui. Compilation des personnes mises sous garde préventive et provisoire selon l'article 6 ou 9 de la Loi P-38.001* (selon le Rapport annuel 2016-2017 du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour une population estimée à 147 700 personnes en 2015).



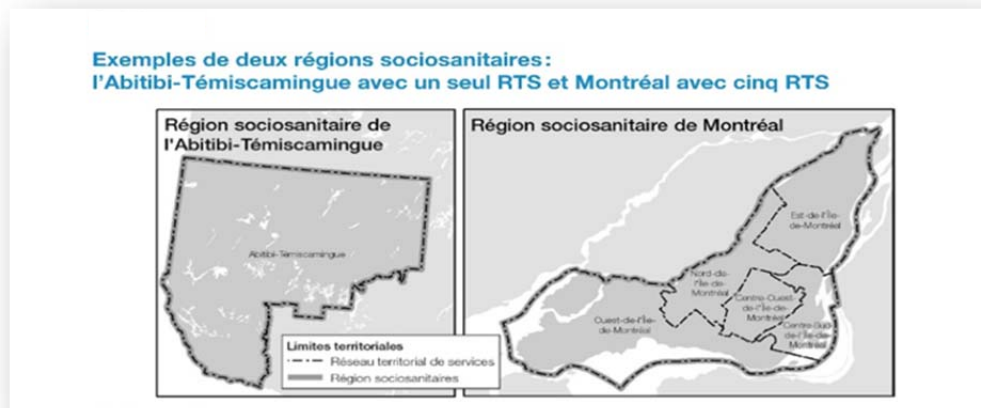
*Source : http://www.cisss-at.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agence/Documentation/Rapports/2016-2017_RAPPORT-ANNUEL_LOW.pdf

Graphique des demandes d'aide et d'accompagnement suite à la nouvelle organisation en Abitibi-Témiscamingue pour les quatre dernières années (CISSS-AT)*

En regardant le graphique, on peut encore constater que l'augmentation de nos accompagnements est justifiée et remarquée suite à la transformation du Réseau de la santé en Centre intégré.



* Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue a été officiellement institué le 1^{er} avril 2015, avec l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux*.



Type des plus courants de CAS reçus en 2017-2018 et aussi les plus fréquents

CAS

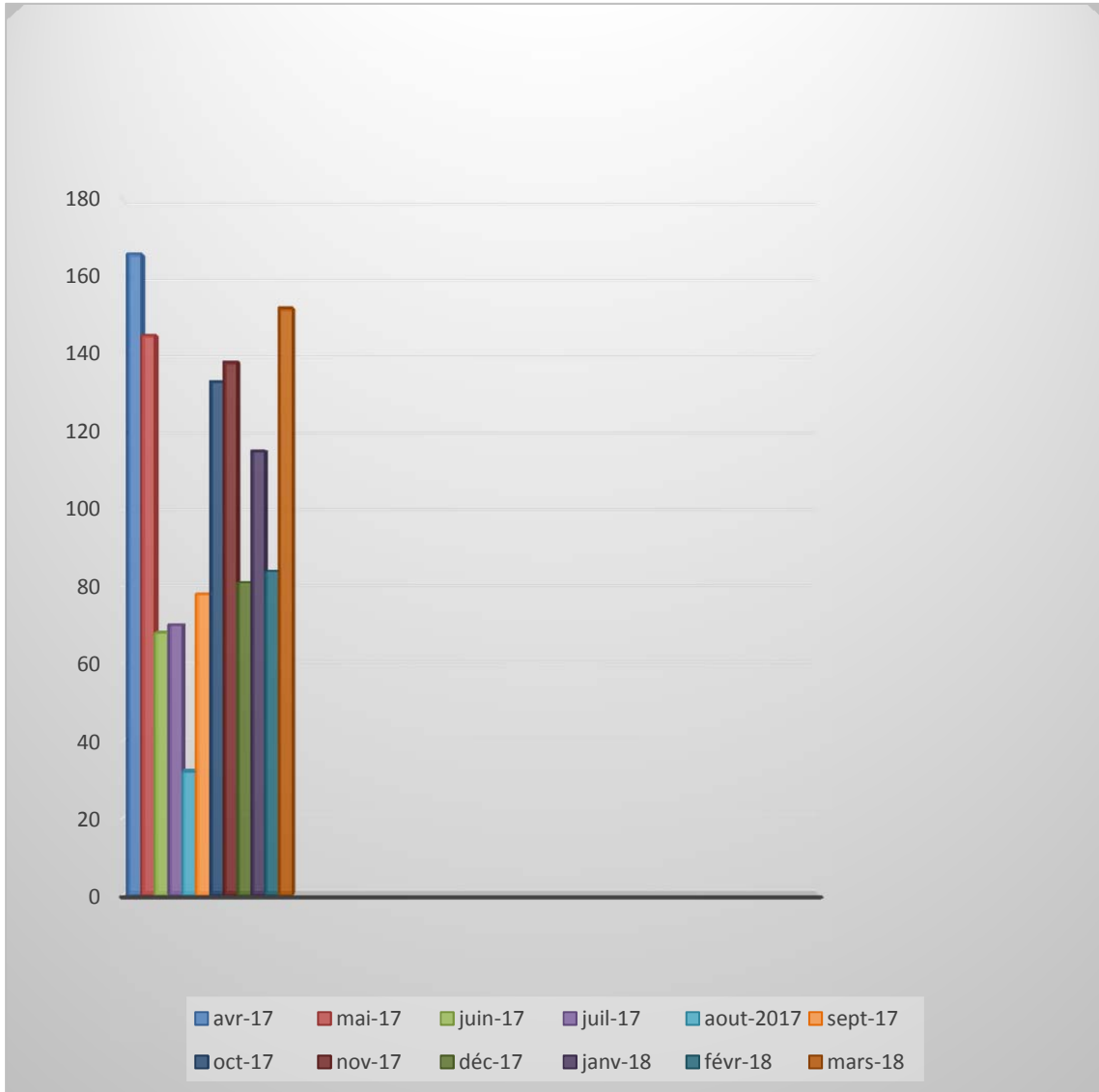
1. Curateur public, manquement de représentation et de procédure de protection usager sous curatelle.
2. Base volontaire, explications, pours, contres, les droits, responsabilités.
3. Garde illégale, absence de dangerosité immédiate.
4. Accès aux services ou refus de services ; services inadéquats ou insuffisants.
5. Manquement au droit de l'utilisateur.
6. Raisons insuffisantes ou absence de raisons pour une décision.
7. Décision erronée, déraisonnable ou injuste.
8. Communication inadéquate, inappropriée ou non communication.
9. Interprétation erronée ou déraisonnable des critères, normes, politiques, procédures, directives, règlements, Lois, renseignements ou preuves.
10. Processus interne de plaintes; manque de processus, traitement injuste des plaintes.
11. Recours abusif au pouvoir discrétionnaire.
12. Questions générales de politiques publiques.
13. Politique interne non connue/protocole non respecté.
14. Exécution injuste ou non-exécution.
15. Manque de respect aux politiques, procédures ou directives, ou manque d'uniformité dans l'application; politiques ou procédures injustes.
16. Lois et/ou règlements.
17. Manque d'avis suffisant ou pertinent.
18. Recherche d'avocats.

Graphique des demandes d'aide et d'accompagnement pour les huit dernières années : nécessitant plus d'une démarche, s'échelonnant sur plusieurs semaines*

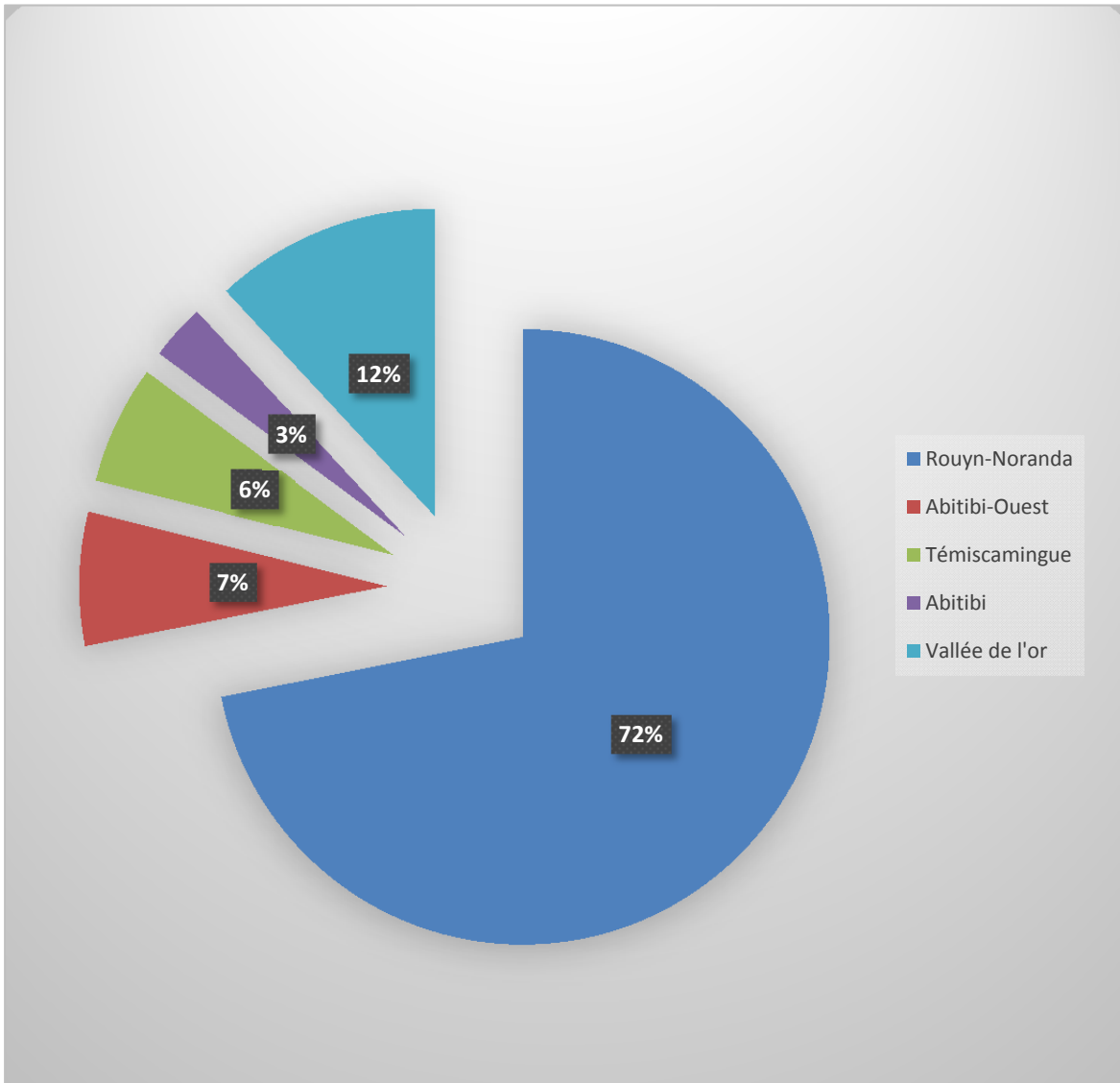
MRC / ANNÉE	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
Rouyn-Noranda	09-10	148	169	317
	10-11	105	140	245
	11-12	148	161	309
	13-14	147	155	302
	14-15	170	128	298
	15-16	174	155	329
	16-17	324	438	762
	17-18	297	430	727
Abitibi-Ouest	09-10	25	22	47
	10-11	25	31	56
	11-12	36	63	99
	13-14	40	56	96
	14-15	65	69	134
	15-16	72	91	163
	16-17	7	45	52
	17-18	10	71	81
Témiscamingue	09-10	17	13	30
	10-11	12	19	31
	11-12	31	45	76
	13-14	33	52	85
	14-15	22	41	63
	15-16	29	39	68
	16-17	32	43	75
	17-18	11	43	54
Abitibi (Amos)	09-10	18	14	32
	10-11	13	16	29
	11-12	41	34	75
	13-14	46	42	82
	14-15	57	62	119
	15-16	64	67	131
	16-17	54	13	67
	17-18	47	36	83
Vallée de l'Or	09-10	17	13	30
	10-11	18	15	33
	11-12	16	36	52
	13-14	20	24	44
	14-15	69	36	105
	15-16	68	49	117
	16-17	43	44	87
	17-18	45	77	122
TOTAL :	09-10	225	231	456
	10-11	173	221	394
	11-12	272	339	611
	13-14	280	329	609
	14-15	383	336	719
	15-16	407	401	808
	16-17	460	583	1043
	17-18	410	657	1067

*Prenez note qu'à partir de l'année 2008-2009, nous avons compilé distinctement les dossiers qui ont nécessité des démarches d'accompagnement s'échelonnant sur plusieurs semaines, ce qui n'était pas le cas pour les années antérieures.

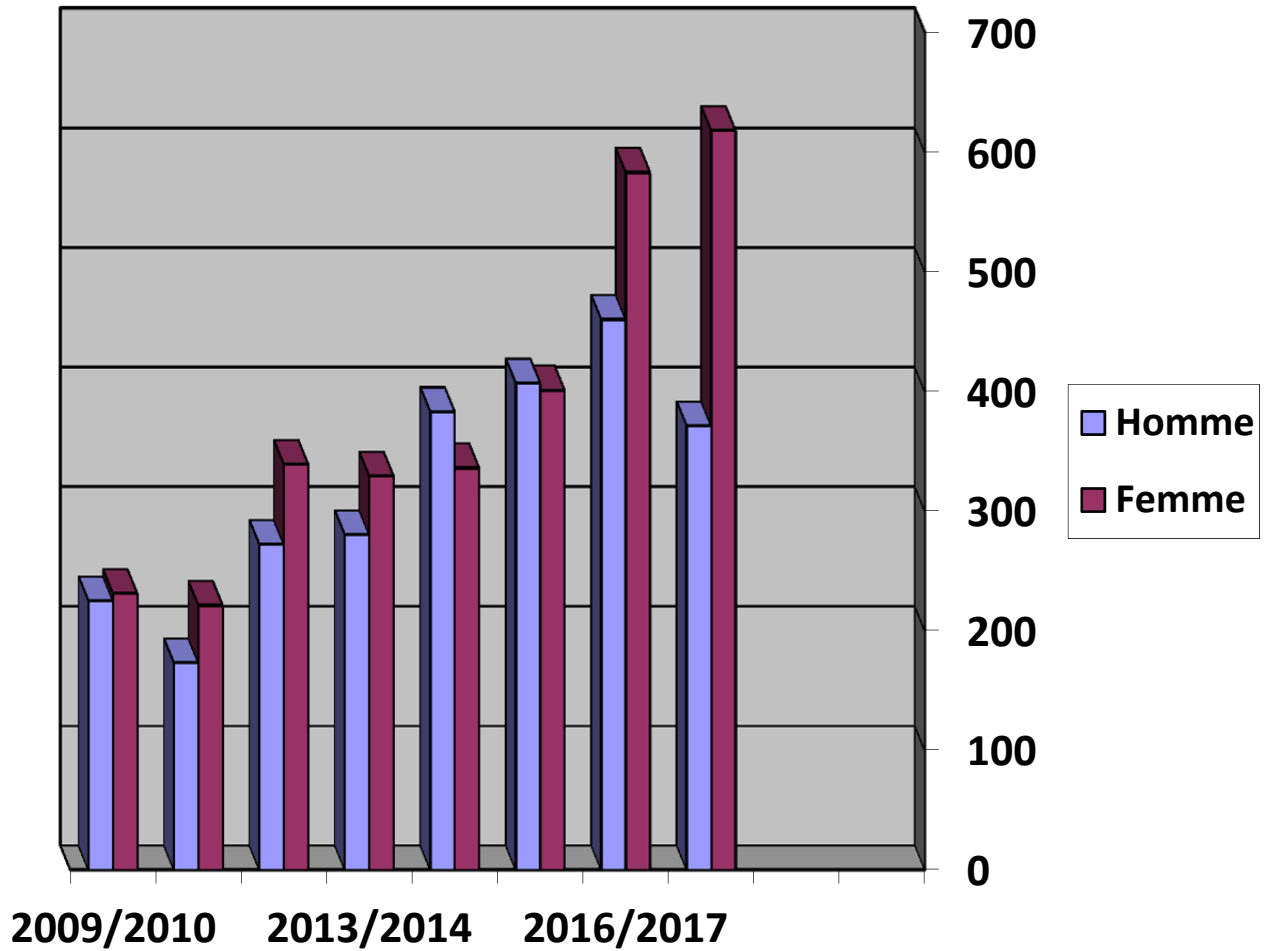
Graphique mensuel des appels entrants 2017-2018



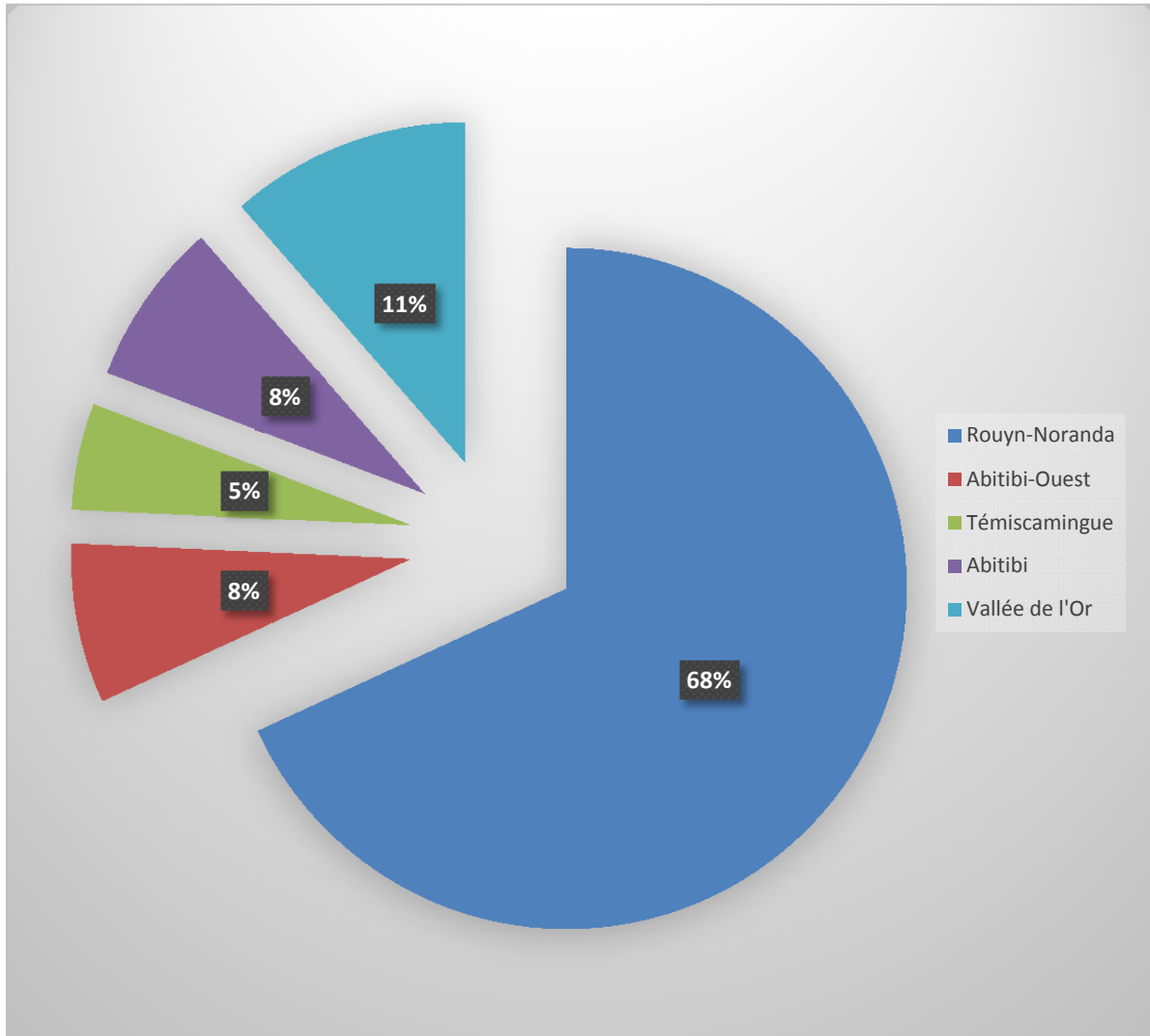
Graphique régional des 512 appels conférences réalisés pour l'année 2017-2018



Graphique des demandes d'aide et d'accompagnement pour les huit dernières années



Répartition régionale des demandes d'aides et d'accompagnements par secteur 2017-2018



Perspectives d'actions et de priorités 2018-2020



- Poursuivre le travail de contacts avec les directions de services et les responsables des Tables de concertation en santé mentale pour une meilleure collaboration à la mission de la RAIDDAT, notamment dans la défense des droits et l'appropriation du pouvoir.
- Mener des actions systémiques pour réduire les pratiques qui ne respectent pas les droits des personnes, notamment en matière d'isolement et de contention dans les CISSS et dans les ressources d'hébergement.
- Assurer un leadership fort et partagé afin de s'assurer que la personne fragilisée ne soit pas « oubliée » parmi les défis de la réorganisation du réseau de santé et de services sociaux (CISSS).
- Questionner le milieu et proposer une réflexion critique sur les pratiques de réseau intégré de services, en lien avec le respect des droits.
- Miser sur les habiletés, les compétences, les connaissances et les aspirations de la personne, ses relations significatives, les services disponibles dans sa communauté.
- Maintenir en place l'accompagnement qui encourage et reconnaît l'implication de la personne à toutes les étapes du processus d'intervention pour son rétablissement.
- Poursuivre l'intensification des efforts de regroupement des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région, ainsi que mettre l'accent sur leur place lors de décision les concernant.
- Maintenir une disponibilité de services continus d'aide et d'accompagnement, selon la mission de l'organisme, malgré les budgets restreints.
- Tout mettre en œuvre afin d'assurer une formation continue en droit pour les conseillères et les administrateurs de la RAIDDAT.

RAIDDAT

Au cœur du respect des droits de la personne

La RAIDDAT agit de façon active et dans la réalité actuelle de son milieu.

La RAIDDAT se fait un point d'honneur d'assurer la défense des droits de l'individu basée sur **la primauté** de la personne : dans le processus d'aide et d'accompagnement, l'organisme reconnaît l'importance de l'implication de la personne dans toutes les étapes du processus d'intervention pour le respect de ses droits. Ainsi, chaque personne reçoit une aide et un accompagnement sur mesure et est dirigée, le cas échéant, vers les différents recours existants.

La RAIDDAT, c'est un accueil, une écoute, une évaluation des besoins, une aide, un accompagnement, une recherche de solutions. C'est gratuit. C'est confidentiel. C'est pour tous.

RAIDDAT

Ressource d'aide et d'information en défense
des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue
8 rue Gamble Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2
Téléphone : 819 762-3266
Site Web : www.raiddat.org

Dévoilement du nouveau logo et de la nouvelle image de la RAIDDAT en mai 2018

En route pour un autre 30 ans...



RAIDDAT

ACCOMPAGNER. OUTILLER. APPUYER.

La RAIDDAT est l'organisme communautaire mandaté pour vous informer sur vos droits et recours, et peut vous accompagner dans vos démarches. Pour une pratique en santé mentale basée sur l'exercice des droits de l'appropriation du pouvoir tout en respectant la personne et son rythme.

Que vous soyez à l'hôpital, à la maison, en famille d'accueil ou au travail, vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi de 13h à 16h.

Nous traiterons votre demande avec la plus grande discrétion. Consultation confidentielle et gratuite.

QUELQUES EXEMPLES DE NOS ACCOMPAGNEMENTS :

- Santé et services sociaux (droits et recours des personnes mises sous garde, accès aux services, ordonnances de traitements, etc.)
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP-AT)
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
- Indemnisation des Victimes d'Actes Criminels (IVAC)
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre Service Canada (Assurance-emploi)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- Retraite Québec
- Revenu Québec
- Régie du logement Québec
- Curateur Public Québec (Tutelle, Curatelle)
- Le Protecteur du citoyen

NOUS JOINDRE

Contactez-nous et/ou consultez notre site Web pour en savoir plus www.raiddat.org



DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE

8 rue Gamble Ouest, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2

Téléphone: 819 762-3266
Télécopieur: 819 762-8322
info@raiddat.org

CONSULTATION CONFIDENTIELLE ET GRATUITE

L'organisme la RAIDDAT est membre de l'AGIDD-SMQ
Association des groupes d'intervention en défense
des droits en santé mentale du Québec www.agidd.org



RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN
DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



www.raiddat.org